Page: 1/9

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 03 août 2017 Révision: 03 août 2017

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Polar Express Ice Melter
- · Code du produit: pas d'autres identificateurs
- · Utilisations recommandés et restrictions d'usage
- · Utilisations recommandés: Fusion de glace
- · Restrictions d'usage: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Milazzo Industries, Inc. 1609 River Road Pittston, PA 18640 (570)654-2433 info@milazzoindustries.com

Numéro d'appel d'urgence:

ChemTel Inc.

- +1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)
- +1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- · Éléments d'étiquetage
- Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS07

- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

· Autres dangers II n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

Fiche Signalétique Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 03 août 2017 Révision: 03 août 2017

Nom du produit: Polar Express Ice Melter

(suite de la page 1)

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Mélanges

· Composants dangereux:			
7647-14-5	chlorure de sodium		50-100%
10043-52-4	chlorure de calcium	♦ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2A, H319	10-25%
7447-40-7	chlorure de potassium	Eye Irrit. 2B, H320	<10%

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

4 Premiers secours

- Description des premiers secours
- · **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau:

Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau.

Rincer à l'eau chaude.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact si porté.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation oculaire.

Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.

Nausées en cas d'ingestion.

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Aucun.
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 3)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 03 août 2017 Révision: 03 août 2017

Nom du produit: Polar Express Ice Melter

Porter un vêtement de protection totale.

(suite de la page 2)

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Veiller à une aération suffisante.

En cas de déversement grande, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Eviter la formation de poussière.

Éviter de respirer les poussières.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
- Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 03 août 2017 Révision: 03 août 2017

Nom du produit: Polar Express Ice Melter

(suite de la page 3)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

10043-52-4 chlorure de calcium

EV (Canada) Valeur à long terme: 5 mg/m³

- **DNEL** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · PNEC Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

- · Mesures d'ingénierie spécifiques: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Protection respiratoire:

Non requise en conditions normales d'utilisation.

En cas de devérsements, protection respiratoire peut être requis / recommandé.

· Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection

· Protection du corps:

Non requise en conditions normales d'utilisation.

La protection peut être nécessaire en cas de déversement.

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• Mesures de gestion des risques Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

Forme: Cristalline
Couleur: Blanc-cassé.

Odeur: Inodore

Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non applicable.

(suite page 5)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 03 août 2017 Révision: 03 août 2017

Nom du produit: Polar Express Ice Melter

	(suite de la pag
Point de fusion/point de congélation: Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullitio	Non déterminé. n: ~1400°C (~2552 °F)
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non déterminé.
Température d'inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 865°C (1589 °F):	1 mmHg
Densité:	
Densité relative	~2.16
Densité de vapeur:	Non applicable.
Taux d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter L'humidité
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Produits de décomposition dangereux: Chlore

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: Aucun.

(suite page 6)

Page: 6/9

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 03 août 2017 Révision: 03 août 2017

Nom du produit: Polar Express Ice Melter

(suite de la page 5)

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Toxicité subaiguë à chronique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Catégories cancérogènes
- · IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est listé.

· NTP (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est listé.

· OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)

Aucun des composants n'est listé.

· Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact oculaire.

Contact cutané.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche Signalétique Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 03 août 2017 Révision: 03 août 2017

Nom du produit: Polar Express Ice Melter

(suite de la page 6)

13 Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Pour le recyclage, s'adresser aux dépôts de déchets.

Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport		
· Numéro ONU · DOT, ADR, IMDG, IATA	néant	
Désignation officielle de transport de l'ONU DOT, ADR, IMDG, IATA	J néant	
· Classe(s) de danger pour le transport		
· DOT, ADR, IMDG, IATA · Classe	néant	
· Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA	néant	
Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non	
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.	
Transport en vrac conformément à l'annex Il de la convention Marpol et au recueil IBC		

(suite page 8)

Page: 8/9

Fiche Signalétique Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 03 août 2017 Révision: 03 août 2017

Nom du produit: Polar Express Ice Melter

(suite de la page 7)

15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · États-Unis
- ·SARA
- SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun des composants n'est listé.

SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet

Aucun des composants n'est listé.

· Section 355 (substances extrêmement dangereuses):

Aucun des composants n'est listé.

· Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):

Aucun des composants n'est listé.

· Liste TSCA:

Tous les composants sont compris.

- · Proposition 65, l'état de Californie
- · Substances connues pour causer le cancer:

Aucun des composants n'est listé.

Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:

Aucun des composants n'est listé.

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:

Aucun des composants n'est listé.

· Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:

Aucun des composants n'est listé.

- Listes Cancérogènes
- · EPA (Agence de protection de l'environnement)

Aucun des composants n'est listé.

· IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est listé.

· NIOSH-Ca (Institut national de santé et sécurité au travail)

Aucun des composants n'est listé.

· Liste intérieure des substances (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(suite page 9)

Page: 9/9

Fiche Signalétique Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 03 août 2017 Révision: 03 août 2017

Nom du produit: Polar Express Ice Melter

(suite de la page 8)

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transportion

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

NFPA: National Fire Protection Association (États-Unis)

HMIS: Système d'identification des matières dangereuses (États-Unis)

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

NIOSH: l'Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail / National Institute for Occupational Safety and Health (États-Unis)

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2A

Eye Irrit. 2B: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2B

Sources

Site Web, European Chemicals Agency (http://echa.europa.eu/)

Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les régistrations des substances) (http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique)

(https://www.cas.org)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

Société ChemTel / ChemTel Inc.

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573 Site Web: www.chemtelinc.com